

Guillaume Fournier, propriétaire d'une terre à Saint-François

Guillaume Fournier, résidant de Berthier était né à Montmagny. Il se marie à Saint-François le 15 juillet 1817 à Marie Archange Morin, la fille de Charles Morin. Par cette union il devient le beau-frère de Joseph Morin, qui épousera Marthe-Cécile Destroismaisons en 1821 et décèdera en 1823. À son mariage, Joseph recevra de son père Charles, une terre de 2 par 40 arpents. Devenue veuve, Marthe-Cécile Destroismaisons cède en 1825¹, cette terre située au nord de la Rivière-du-Sud à Saint-François, au couple Fournier-Morin à condition que ceux-ci acceptent de respecter toutes les promesses auxquelles elle s'était engagée avec son mari envers les parents de Joseph en acceptant la donation.

Déjà fort occupé en qualité de meunier au moulin banal de Saint-François ainsi qu'au moulin de Bécancour, propriété de Claude Dénéchaud, Guillaume Fournier décide de ne pas s'improviser cultivateur; dès le printemps suivant² il loue sa terre à Jean-Baptiste Blais, fermier de Berthier. Cinq ans plus tard en 1831³Jacques Langlois, fermier de Saint-François, accepte la charge de maintenir cette terre en production. En 1836⁴ce dernier est remplacé par Paul Boulet, fermier de Saint-Pierre, qui à son tour, en 1841⁵, cède sa place à Jean-Baptiste Fontaine, agriculteur de Saint-Pierre. Les obligations, charges et avantages de chacun de ces fermiers sont sensiblement les mêmes sur chacun des contrats consultés.

Pour leur travail, Guillaume Fournier leur offre le logis et la moitié des récoltes de foin et de grains. Le locataire doit assurer la rotation des cultures de trois ans en trois ans, satisfaire aux besoins des voisins en nettoyant les fossés et en assurant le bon état des clôtures. De plus, c'est à chacun de ces derniers que revient la charge attachée à la cession de cette terre par madame Destroismaisons en 1825, c'est-à-dire : fournir à Charles Morin et son épouse, Marie-Louise Kemneur, le bois de chauffage, une certaine quantité de viande, de lait, de légumes, de céréales, et tout autres conditions acceptées par les donataires envers les donateurs dans le contrat de donation de 1821.

Soucieux de suivre l'évolution et de rendre l'exploitation de sa ferme plus intéressante pour ses fermiers, Guillaume Fournier commande⁶ à Antoine Barthell, un ouvrier dont il connaît bien la compétence, la construction d'une grange plus spacieuse d'une longueur de 115 pieds par 26 pieds en largeur en y insérant deux étables de 20 pieds de longueur séparées par une batterie⁷.

En 1847, ayant complété son contrat de meunier avec madame Adélaïde Gauvreau au moulin de Bécancour, il revient à Saint-François et s'installe dans sa maison de ferme. Dès l'année suivante Guillaume Fournier et Archange Morin, son épouse, font donation⁸de leur ferme, de tous les

¹ Jean-Charles Létourneau, ANQ, 21 novembre 1825

² Jean-Baptiste Morin, Idem, 7 avril 1821

³ Jean-Baptiste Morin, Idem, 14 mars 1831

⁴ Jean-Baptiste Morin, idem, 23 août 1836

⁵ Jean-Baptiste Morin, Idem, 23 octobre 1841

⁶ Jean-Baptiste Morin, Idem, 8 novembre 1837

⁷ Dictionnaire Bélisle, espace réservé au battage des grains

⁸ Jean-Baptiste Morin, idem, 14 août 1848

animaux et instruments aratoires à leur fils Jérôme Magloire Fournier, garçon majeur, en se réservant le droit d'habiter une partie de la maison. Cependant pas plus que son père, Jérôme Magloire Fournier ne se découvre des aptitudes de fermier. Huit ans plus tard il vend cette ferme⁹ à Marcel Saint-Pierre, un autre cultivateur de Saint-François. À la suite de cette vente, Guillaume Fournier et son épouse achètent¹⁰ une propriété au cœur du village de Saint-François; ils sont encore propriétaire de cette maison lors de la confection du cadastre de 1875. Sa vie s'achève en 1878 à l'âge de 81 ans; il est alors veuf de madame Archange Morin, décédée depuis 1872 à l'âge de 78 ans.

Différents écrits, tels les recueils paroissiaux et les procès-verbaux de la municipalité, des contrats notariés et autres documents, nous ont fourni quelques informations sur la vie de deux de ses descendants, à savoir Téléphore Fournier son fils et Wilbrod Téléphore Fournier son petit-fils, le fils du précédent.

Téléphore Fournier

Il naît à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud le 05 avril 1823.

Alors que son père Guillaume réside à Bécancour en 1835, en qualité de meunier de Claude Dénéchaud, Téléphore étudie au séminaire de Nicolet où il complète ses études classiques. Fort en langues, il excelle aussi en mathématiques et dans l'art oratoire. À 19 ans il fait partie de la jeunesse lettrée qui se souvient douloureusement des troubles de 1837-1838 et s'interroge sur le devenir de la société canadienne-française. En 1843, avec Napoléon Aubin, il est un des membres fondateurs de la Société canadienne d'études littéraires et scientifiques dont il est secrétaire adjoint. Cette société qui compte une trentaine de membres joue un rôle important dans le développement de la vie intellectuelle à Québec.

Admis au barreau en 1846, il exerce sa profession à Québec où il est reconnu comme un avocat qui plaide brièvement, avec sincérité et élégance, toujours soucieux du choix de ses mots et de la facture de la phrase. Son talent impressionne ses pairs qui, le 1^{er} mai 1867, le choisissent comme bâtonnier du barreau de Québec et l'année suivante bâtonnier général de la province de Québec. Très intéressé par la vie politique, il ne peut malheureusement pas participer aux débats sur la Confédération sur la scène parlementaire puisqu'il ne réussit pas à se faire élire ni en 1861, ni en 1864. Finalement élu de 1870 à 1874 à la Chambre des communes comme au Parlement provincial, il participe à l'élaboration de plusieurs projets de loi importants. Finalement il est nommé juge de la Cour suprême le 8 octobre 1875 et s'installe à Ottawa. Tout en exerçant sa profession avec une très grande rigueur, il continue de s'intéresser à la littérature, à la philosophie et à l'actualité. Il décède le 10 mai 1896 à 72 ans.

⁹ J. D. Lépine, ANQ, 27 février 1856

¹⁰ Jean-Baptiste Morin, *Ibidem*, 7 avril 1857

Wilbrod Téléspore Fournier

Fils de Téléspore Fournier et de Hermine Demers, ce petit-fils de Guillaume Fournier est né à Québec le 16 septembre 1859 dans la paroisse Notre-Dame¹¹ et est baptisé le lendemain avec les prénoms de Willibrode Louis Téléspore Fournier.

Devenu médecin, on le retrouve dans la paroisse natale de ses ancêtres paternels, à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

Dans le procès-verbal du 14 octobre 1885, Luc Joncas, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, relate que sur les ordonnances du bureau central de santé de la province de Québec, le conseil municipal établit un bureau local de santé et confie aux deux médecins de la paroisse, François-Xavier Gendron et Wilbrod Téléspore Fournier l'obligation de vacciner.

En 1888, après quelques années de résidence à Saint-François, monsieur Fournier loue¹² un emplacement au cœur du village et achète les bâtiments qui y sont construits, c'est-à-dire une maison, une grange et un hangar. Il s'était engagé, lors de cet achat, à rembourser le solde à raison de 100,00 \$ par année. Il est bien évident qu'il n'a pas réussi à éteindre sa dette puisque le 1^{er} mars 1906 la maison est vendue par le Shérif et attribuée au plus haut enchérisseur.

Difficile de connaître les raisons de sa mauvaise santé financière. Est-ce que la Municipalité lui est venue en aide par la suite? Probablement puisqu'après cette date le conseil municipal le confirme dans le poste d'officier de santé de la paroisse, poste qui, toujours selon les procès-verbaux de la municipalité, lui sera renouvelé jusqu'en 1919.

Les recueils de la paroisse de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nous apprennent que le docteur Wilbrod Téléspore Fournier est mort en 1928 à l'âge de 68 ans et est enterré dans le cimetière paroissial.



¹¹ Registres d'état civil et registres paroissiaux (Collection Drouin), Québec, Canada, 1621 à 1968

¹² Joseph Stanislas Gendron, Idem, 4 janvier 1888- Enrg`11923 RA